



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau de la Circulation
et de la Sécurité Routières

Dossier suivi par : Patricia CROS

☎ : 04.68.51.66.80

☎ : 04.68.51.66.79

Mail : patricia.cros@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Référence : Arrêté Centre Psycho SABBADINI

ARRETE N° 4227/2008

portant agrément d'un centre
de sélection psychotechnique

LE PREFET DES PYRENES – ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de la Route, notamment les articles L 224-14 et L 234-13 ;

VU la demande de Melle Céline SABBADINI comme centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis a été annulé et qui sollicitent un nouveau permis ;

VU la composition du dossier présenté, notamment l'attestation délivrée le 13 mai 2005 par le ministère de l'Équipement.

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées – Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le Cabinet Cécile SABBADINI, 13 rue de l'Ange à PERPIGNAN est agréé comme centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis de conduire a été annulé et qui sollicitent un nouveau permis

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées – Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui paraîtra au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le
Le Préfet,

20 OCT. 2008

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,

François-Claude PLAISANT

Adresse Postale : 24, quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : INTERNET : www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
Cont: ct@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0089